

Synode d'hiver 4 - 5 décembre 2018

Point 18



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Contribution de soutien en faveur de l'initiative supraparoissiale «Die Unfassbar» «Bar de l'improbable)* pour les années 2019-2022, décision

Proposition:

Le Synode décide de soutenir l'initiative supraparoissiale «Die Unfassbar» pour les années 2019-2022 avec un montant annuel de CHF 40'000.-. Il vote à cette fin un crédit d'engagement de CHF 160'000.-.

Explication

Lors de l'élaboration de la nouvelle loi sur les Eglises nationales, le Conseil synodal s'est clairement prononcé en faveur du maintien des structures territoriales paroissiales. Autrement dit, le modèle organisationnel de l'Eglise réformée cantonale bernoise doit continuer de reposer sur les entités locales (ou en partie régionales). D'un point de vue ecclésiologique, ce modèle organisationnel est complètement justifié pour une Eglise multitudiniste. La Vision Eglise 21 «Animés par Dieu. Engagés pour les humains» nous enjoint également à soigner les héritages.

En même temps la Vision nous encourage aussi à ouvrir de nouveaux espaces pour que la Bonne nouvelle véhiculée par la foi chrétienne puisse atteindre le plus de monde possible. L'espace dans lequel vit la population moderne, mobile et connectée ne se réduit pas aux frontières de la paroisse locale. De nombreux membres de notre Eglise habitent et travaillent en des lieux différents, ils font leurs achats et pratiquent leurs loisirs encore ailleurs et leurs familles et amis vivent dans d'autres régions. Ces circonstances et les différents intérêts des gens dans une société de plus en plus diversifiée font que l'offre locale de l'Eglise n'atteint plus sa cible.

L'Eglise doit être présente là où les gens ont besoin d'elle et parler leur langage

Ce constat a conduit ces dernières années en Europe à l'éclosion d'une multitude d'initiatives et mouvements supraparoissiaux qui se sont fixé comme objectif d'aller chercher les gens là où ils se trouvent et d'adapter la manière de s'adresser à eux dans leur cadre particulier. Une forte présence locale des offres ponctuelles, régionales et ciblées sur des communautés d'intérêt sont des éléments importants de ce que doit être l'Eglise du futur.

Le Conseil synodal suit ces évolutions de près. Il trouve essentiel que l'Eglise tienne compte des changements dans les habitudes de vie et assure une présence là où les gens se trouvent. C'est afin d'acquérir de l'expérience que ces dernières années, le Conseil synodal a accompagné et soutenu financièrement différentes initiatives et mouvements supraparoissiaux. Le Synode d'hiver 2017 a ainsi décidé sur proposition du Conseil synodal de soutenir financièrement le mouvement supraparoissial «Metalchuch» pendant quatre ans à raison de CHF 45'000.- par année.

Le Conseil synodal est convaincu que ces initiatives et mouvements supraparoissiaux ne vont en rien remplacer les paroisses locales, mais compléter leur action. Ces nouvelles manières impliquent de penser de manière non conventionnelle et d'avoir le courage d'essayer des choses inédites.

L'initiative «Die Unfassbar»

L'association «Die Unfassbar» fondée le 27 juin 2017 à l'initiative du pasteur Bernhard Jungen a pour but de contribuer à «compléter et renforcer la présence publique de l'Eglise» (article sur les buts cf. annexe 1). Au lieu de convier à participer aux activités proposées par l'Eglise, comme le veut la tradition, les initiateurs entendaient assurer la présence de celle-ci sur les places et autres lieux publics, dans les foires et sur les marchés, inviter les personnes intéressées à des entretiens détendus, entretenir des relations sans engagement, pratiquer l'écoute spirituelle et si nécessaire orienter vers un interlocuteur laïc ou ecclésial.

Concrètement l'initiative se présente sous la forme d'un bar ambulant monté sur un tricycle électrique. Outre des boissons sans alcool, le bar sert également de la bière. Ce véhicule inhabituel symbolise une Eglise optimiste qui est proche des gens et chemine avec eux en prodiguant hospitalité, écoute, réconfort, bénédiction, liens et réseau. Ces rencontres laissent une place importante aux questions sur le sens de la vie, le parcours personnel, l'identité spirituelle, dans ce que tous ces questionnements ont d'insaisissable.

Le concept de ce bar sur trois roues rappelle ainsi des aspects de «l'Eglise en chemin», un «lieu d'Eglise» ou de «l'Eglise des rues». Il entend rendre l'Eglise saisissable, plus réelle et concrète, somme toute la faire entrer dans la dimension du probable. Notamment pour les personnes que les canaux classiques n'atteignent plus. La légitimation par l'Eglise nationale et un accompagnement critique du point de vue théologique faisait cependant aussi partie du concept. Un groupe d'accompagnement théologique placé sous la houlette du théologien David Plüss a aidé l'équipe de direction à répondre de l'ancrage théologique de l'initiative, à la situer d'un point de vue ecclésiologique ainsi qu'à l'intégrer judicieusement dans la formation initiale et continue du corps pastoral. Les statuts de l'association «Die Unfassbar» qui ont été rédigés en collaboration avec le spécialiste renommé de droit ecclésiastique Ueli Friedrich se réfèrent même à plusieurs reprises aux Eglises réformées Berne-Jura-Soleure¹.

Un départ sur les chapeaux de roues

En accord avec l'Eglise de Nydegg à Berne, le bar ambulant a fait sa première apparition lors de la fête en vieille ville en août 2017. Depuis il est régulièrement invité ou s'invite à différentes manifestations (cf. annexe 3). Depuis août 2017, cet insolite équipage a fait en moyenne une à deux sorties par mois: à la BEA durant quatre jours, à la fête du jodel à Wangen a. d. Aare durant trois jours et à la fête de Thoune deux jours d'affilée. Il était prévu dans un premier temps de couvrir surtout la ville de Berne. Assez vite cependant le bar a été demandé hors de la ville et même au-delà des frontières du territoire de Refbejuso pour diverses fêtes et foires dont bon nombre en lien avec le vélo et la mobilité douce. La plupart des manifestations visitées s'adressent au grand public (par ex. fête du printemps Kocher-Bike, Slow-up du lac de Morat, nuit de la culture de Berthoud), mais certaines apparitions se sont également déroulées dans le cadre d'une paroisse (par ex. la fête d'été de la paroisse Paulus à Berne). A plusieurs reprises, les deux pasteurs ont été conviés à tenir des exposés

¹ Art. 2 Principe

1 L'association se conçoit comme faisant partie des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure et s'engage à respecter la mission et les principes posés par la Constitution de l'Eglise et le Règlement ecclésiastique.

Art. 5 Collaboration

1 L'association remplit sa mission en lien et en contact étroit avec les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, les paroisses et les institutions et initiatives des Eglises, également d'autres confessions.

2 Elle planifie ses apparitions publiques avec les services compétents des paroisses des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure.

Art. 21 Dissolution de l'association

2 En cas de dissolution, l'excédent des actifs est attribué aux Eglises réformées Berne-Jura-Soleure avec obligation de gérer ces actifs sur une base fiduciaire et de les utiliser à des fins qui soient le plus proche possible du but de l'association.

et conférences. Les organisateurs ont déjà reçu en juillet 2018 les premières réservations pour 2019.

Les entretiens de l'année dernière ont été multiples. On y a ri, pleuré, réconforté. La guerre, la paix, le divorce, la sexualité, l'argent, les dépendances, les conflits et le doute («Dieu est-il juste?») font partie des thèmes récurrents tout comme l'émerveillement joyeux devant le fait que l'Eglise et la foi puissent ou doivent également avoir leur place dans la rue ou une fête.

Deux pasteurs atypiques au guidon du bar ambulant personnifient l'initiative

Les deux pasteurs consacrés Bernhard Jungen et Tobias Rentsch sont les figures incontournables qui rallient par leur personnalité toutes les sympathies sur ce projet. Tous deux sont des aumôniers et théologiens passionnés. Alors que Bernhard Jungen se conçoit comme un «ministre des relations extérieures» et un «pasteur des rues», Tobias Rentsch apporte une expérience essentielle en matière de gastronomie et d'exploitation de bar et entretien des contacts avec les lieux branchés et cafés de la ville de Berne.

Ce sont des bénévoles, pour la plupart assez éloignés de l'Eglise, mais habiles de leurs mains, qui ont contribué à la construction du bar sur roues surmonté de son tonneau. Lors de chacune des sorties de l'année passée, les deux pasteurs qui mènent le projet n'étaient pas seuls pour entrer en contact et dialoguer avec les gens, mais étaient accompagnés d'une dizaine de bénévoles qui font partie d'une équipe fixe d'auxiliaires.

L'image inhabituelle des pasteurs Bernhard Jungen et Tobias Rentsch, mais aussi leur singulier véhicule ont rapidement suscité l'intérêt de nombreux médias. Différents journaux, magazines et stations de radio ont parlé de ce projet extraordinaire et des deux pasteurs parfois avec enthousiasme. Le projet a été qualifié d'ouvert, orienté vers l'avenir, souple et mobile, innovant, coloré et optimiste. Ce genre de contributions détonne avantageusement dans le paysage médiatique à l'heure où les médias ont l'habitude d'évoquer les églises vides en dénombant les membres sortants et de recenser les fiascos des Eglises. Ces interventions ont contribué en peu de temps à la notoriété publique du «Unfassbar» et cette visibilité a ouvert les portes de nouvelles manifestations.

Soutien moral et financier

Le projet «Unfassbar» a bénéficié dès ses débuts du soutien de Refbejus, dans un premier temps moral et sous forme de conseils, puis également financier. En 2017, le Conseil synodal a octroyé au projet un crédit de CHF 50'000.- pour l'année 2017/2018 issu du Fonds de développement et de soutien pour couvrir les frais en cours depuis les débuts du projet, permettre d'acquérir une expérience essentielle et développer le projet. Les sponsors privés et les contributions des paroisses ne suffisaient notamment pas à assurer l'engagement des pasteurs (qui ont par ailleurs fourni une grande part de travail bénévole). Nous savons également de la part des autres Eglises cantonales que les besoins de projets ecclésiaux impliquant un travail salarié ne peuvent survivre à long terme qu'à l'aide de l'impôt ecclésiastique.

Le Conseil synodal a lié l'octroi des moyens à l'obligation pour les responsables du projet de conclure un accord à l'amiable et contraignant avec les paroisses territoriales dans lesquelles ils déploient leur activité. Cette procédure garantit que le bar ambulant est bienvenu dans la région de la paroisse concernée et qu'il trouve judicieusement sa place au sein des activités ecclésiales locales. Les responsables du projet «Die Unfassbar» sont tenus d'informer et d'évaluer leur travail en continu. Le Conseil synodal a chargé le secteur Paroisses et formation d'accompagner et d'épauler l'initiative par ses conseils.

Le financement à long terme n'est pas assuré

Selon l'ordonnance concernant le Fonds de développement et de soutien (OFSD), le Conseil synodal ne peut octroyer qu'une seule fois un crédit forfaitaire supérieur à CHF 20'000.-. Cela signifie que le projet «Unfassbar» ne peut être soutenu à long terme via ce fonds. Le budget 2019 du projet est de CHF 130'000.- (annexe 2). Il est impossible de couvrir intégrale-

ment ce montant par du sponsoring privé et les contributions des paroisses participantes. Selon les prévisions, les indemnités des sorties peuvent rapporter CHF 10'000.-. Les recettes provenant de la vente de bière sont en revanche négligeables.

Sans moyens alloués par l'Eglise cantonale, l'expérience «Unfassbar» devrait réduire son offre à son minimum dès 2019 et/ou augmenter massivement sa rentabilité économique, ce qui va à l'encontre de la philosophie du projet. Sa tentative de prouver dans de bonnes conditions cadres que son concept fonctionne et qu'il correspond à un besoin sur le long terme serait ainsi d'avance vouée à l'échec.

Le soutien de l'Eglise cantonale au projet «Unfassbar» à hauteur de CHF 40'000.- pour les années 2019-2022 couvrirait probablement environ un tiers du budget annuel total. Le projet ne roulerait pas sur l'or pour autant. Cependant, ce montant lui permettrait de régler près de la moitié des frais de salaire prévus qui sont de CHF 85'000.-. Les initiateurs promettent de financer un autre tiers des frais budgétés par des particuliers issus de leur cercle d'amis ainsi que par du travail bénévole et des contributions volontaires de la part de paroisses. Pour reprendre les paroles des initiateurs, cela signifie qu'idéalement «chaque franc provenant de l'impôt ecclésiastique est plus que doublé par notre projet».

Refbejuso continuerait d'accompagner et de soutenir le projet au travers du secteur Paroisses et formation. Cette manière de procéder garantit que les moyens sont utilisés selon les buts du projet et qu'il peut continuer à se développer en fonction des besoins. Le Conseil synodal vous demande d'approuver la proposition.

Le Conseil synodal

Annexes:

- Annexe 1: statuts de l'association «Die Unfassbar» du 27 juin 2017 (en allemand)
- Annexe 2: budget 2019
- Annexe 3: flyer de l'association «Die Unfassbar» (en allemand)

*NdT: le nom du projet est un jeu de mots en allemand: l'adjectif *unfassbar* (que l'on pourrait traduire par *insaisissable*) contient les substantifs «Bar» signifiant le «bar» et «Fass» signifiant le «tonneau». «Bar de l'improbable» est une proposition de traduction du service de traduction.